

# Les AOP normandes communiquent

**Les ventes de livarot et de pont l'évêque baissent.** Le camembert de Normandie souffre d'une confusion avec le « fabriqué en Normandie ». La filière réagit en lançant un plan de communication.

**P**our relancer la consommation des produits laitiers sous AOP et défendre le camembert de Normandie, les trois fromages normands sous AOP, ainsi que le beurre et la crème d'Isigny, mutualisent leurs moyens pour reconquérir les consommateurs, avec un plan de promotion (salons, site Internet, affichage, spot télévisé). « Nous appelons tous les producteurs à communiquer chaque fois que c'est possible sur leurs produits, à ouvrir leur ferme », ajoute Benoît Duval, président de l'Union

des associations de producteurs de lait pour les trois fromages AOP. Les ventes baissent de façon continue depuis dix ans pour le pont l'évêque (-25 %), et depuis trois ans pour le livarot (-13 %). Le cas du camembert de Normandie est à part. Les volumes commercialisés ont chuté en 2007, suite à l'abandon du lait cru et donc de l'AOP, par Lactalis et Isigny sainte mère, pour certaines de leurs gammes. Depuis, les ventes ont réaugmenté de 4 %. Mais le camembert de Normandie



J.-C. GUTNER

▲ LE CONSOMMATEUR CONFOND L'AOP camembert de Normandie et celui « fabriqué en Normandie ». La filière AOP entend bien réagir...

# C Comprendre

➔ souffre de la dénomination « fabriqué en Normandie » qu'affichent des camemberts non AOP, et qui entretiennent la confusion dans l'esprit du consommateur. « Une enquête consommateur a montré que ce dernier pense que le Président est un camembert sous AOP! », cite en exemple Benoît Duval.

La filière du camembert de Normandie cherche comment défendre son produit. « Les associations de consommateurs reconnaissent qu'il y a confusion. On peut travailler ensemble pour communiquer. »

## Des ventes de fromages en baisse

L'état dégradé du marché des AOP normandes se répercute sur les 695 producteurs de lait engagés dans les cahiers de charges. Ils sont trop nombreux par rapport aux besoins. Difficile d'estimer la part valorisée en AOP, mais Benoît Duval estime que Lactalis serait autosuffisant avec moitié moins de lait. Du coup, les producteurs manquent de poids. Aucun accord interprofessionnel

n'a été trouvé concernant la revalorisation de la prime AOP. « Certaines laiteries donnent les 33 euros/1 000 litres demandés par les producteurs, ou pas loin. D'autres ne donnent que 18 euros (accord de 1998) », indique le président de l'Union des associations de producteurs. Avec la contractualisation qui arrive, l'Union souhaite que soit mis en place un contrat avec un socle commun qui intègre une prime AOP d'au moins 33 euros/1 000 litres. En attendant, elle demande aux producteurs de ne pas signer individuellement de contrat.

Dans ce contexte, il est possible que des éleveurs choisissent de quitter les AOP, notamment quand l'échéance pour un pourcentage minimum de normandes dans le troupeau tombera (2012 pour le livarot, 2015 pour le camembert de Normandie). « Sauf s'il y a une hausse de la consommation, et donc des primes, d'ici là », espère Benoît Duval. ■ C. P.

AOP: Appellation d'origine protégée, équivalent européen de nos AOC, qui remplace le sigle AOC.